

Excusés : Bernard Gonon (procuration à Bernadette Berne) Antoine Seytre (procuration à Régis Fanget) Patrick Arnaud

Présents :

Fanget Régis, Oriol Thierry, Sabot Bernard, Trouiller Franck, Berne Bernadette, Francis Berne, Tourny Roseline

Le quorum étant atteint, M. Régis Fanget, maire, ouvre la séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 25/09/2018 n'appelant aucune remarque, il est adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Tourny Roseline

Délibération achat/échange terrain Marlioux

Après avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité de valider le projet d'achat et de vente de terrain au prix de 20 ct d'euros/mètre carré entre la commune de Thélis-la-Combe et Mme Marie Claire Blachon. La commune achetant 1070 mètres carré et cédant 86 mètres carré. Le conseil autorise Mr le Maire ou son adjoint à signer l'acte de vente

Délibération changement d'emplacement du monument aux morts

Le conseil approuve à l'unanimité le projet de déplacement du monument aux morts, ce dernier sera transféré sur la place Philippe Serindat, il sera plus visible et surtout plus accessible

Décision modificative – budget principal

Afin de pouvoir payer complètement la facture de la lame du chasse neige et celle des joints du mur du cimetière, le conseil approuve le transfert de 7009.25.euros de certaines opérations d'investissement vers ces 2 opérations. Décision modificative approuvée à l'unanimité.

Délibération demande de subvention programmes de voirie

Après avoir exposé les différents devis concernant le projet voirie 2019 Mr le maire demande l'accord du conseil pour valider les offres des candidats retenus et pour demander les subventions auprès du Conseil départemental.

Il est donc décidé pour ce programme de voirie 2019, de reprendre la desserte du hameau de Marlioux, l'accès au hameau de la Loge, l'accès au hameau de Champet, la remise en état du chemin de la Crapaudière. L'ensemble de ces travaux représente la somme de 80204.22 euros HT (hors études). Le conseil approuve à l'unanimité

Délibération convention de gestion des dossiers de retraites du personnel

Les dossiers de retraite du personnel communal sont gérés par le centre de gestion, il convient de valider une convention afin de charger cet organisme d'effectuer les démarches nécessaires. Le conseil approuve à l'unanimité.

Désignation d'un membre à la commission de contrôle des listes électorales

Mr Francis Berne est désigné pour participer à cette commission

Questions diverses

Téléphonie Mobile

L'étude de l'implantation d'une antenne pour les communes de Thelis et de Graix se poursuit

Travaux mairie

Mr le maire donne l'état d'avancement des travaux de la phase 2 de la mairie. Les portes et les fenêtres de ce bâtiment sont posées. Un contrôle avec une caméra thermique a été réalisé par le SIEL et valide la pose.

Reseau AEP

Une fuite importante au Moulinon due au dysfonctionnement d'un réducteur de pression a occasionné une coupure d'eau. Une réparation provisoire a pu être faite rapidement par Pilat TP. Dans quelques jours une réparation définitive sera entreprise.

Auberge

Mr le maire précise que des annonces en vue de chercher des candidats sont postées sur des sites internet

Travaux de voirie

Des travaux de curage de fossés seront réalisés dans les mois qui viennent sur certaines voies communales (la Combe, la Villette, route du Riotet)

Séance levée à 22h00